

Son épouse:

Lucile **Ray-Gonthier**, à Yverdon-les-Bains;

Ses fils:

Denis **Ray** et Claudine **Scheidegger** et son fils Olivier, Sandrine, leurs enfants Mélody, Théo, à Yverdon-les-Bains;

Jean-Marc **Ray** et Catherine **Buffi**, à Chamblon;

Sa petite-fille:

Emilie **Ray** et Gaël **Grossenbacher**, à Chamblon;

Sa belle-sœur:

Eliane **Schenk**, à Mies;

Son neveu et sa nièce:

Laurent et Patrizia **Schenk**, leur fille Diane, à Perroy;

Nathalie **Schenk** et Christophe **Joyon**, à Genève;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles RAY

qui s'est endormi le 15 octobre 2014, dans sa 94e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu au centre funéraire d'Yverdon-les-Bains,
le mardi 21 octobre à 14 heures.

Honneurs à 14 h 30.

L'incinération suivra sans accompagnement.

Un grand merci au personnel de l'EMS Cottier-Boys à Orny pour leurs
dévouement et gentillesse.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à Union centrale suisse pour le
bien des aveugles, 1005 Lausanne, CCP N° 01-35446-7 (deuil Charles Ray).

Domicile de la famille: Chemin Chalamont 9, 1400 **Yverdon-les-Bains**.

Quand les forces s'en vont, ce n'est pas la mort, mais la délivrance.

Tu resteras pour toujours dans nos cœurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.